#148
MAI-JUIN 2021

LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL

www.lesmolieres.fr

SAMEDI 26 JUIN

DÎNER-CONCERT **20h**

LA GUINCHE

La guinguette à roulettes

- **CAISSE DES ÉCOLES** : les enfants comptent sur **nous !**
- **CIMETIÈRE DES MOLIÈRES** : huitième épisode de la **série**
- **BUDGET 2021** : **Contribuer** pour maintenir l'offre de services et d'équipements

4-7 Retour sur **images**

8 **Conseil Municipal** du 11 mars

10-11 La **Caisse des écoles des Molières**

12 **Travaux**

14 **GRDF** et les **nouveaux compteurs**

16-17 **AGENDA**

18-19 Le **cimetière des Molières**, épisode 8

20-21 **BUDGET** : nos **contributions utiles**

22-23 **RÉDUISONS** NOS **DÉCHETS !**

24 Le génocide des **Ouïghours**

26 **HÉBERJEUNES**, solution logements étudiants

28-29 **Infos** diverses

30 **Mots-croisés**, par Claude Guillemin

*Le bulletin municipal des Molières est réalisé en interne et **gratuitement** par des bénévoles.*
Les publicités d'entreprises extérieures permettent de contribuer aux seuls frais d'impression selon des normes strictes de respect et de valorisation de l'environnement.

LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL www.lesmolieres.fr

Directeur de la publication : **Yvan LUBRANESKI**
Conseillère municipale déléguée à la communication : **Florence HANNA**
Impression : **Grenier**
Secrétariat de rédaction : **Anne-Sophie MATIAS**

Ont participé également à ce numéro :
Emmanuelle PERRELLON, Frédérique PROUST, Sylvie TRÉHIN, Marc PRABONNAUD, Morgane BELIN, Guillaume ESPINOSA, Florence PLEVEN, Jean-Paul GRUFFEILLE, Armelle MACQUET, Luc MARTET, Hervé MER, Jacques PEZOT, Joël MANCION, Pierre PRUNETA, Sarah LUBRANESKI, Claude GUILLEMIN, ainsi que l'ensemble des distributeurs bénévoles de ce bulletin, et celles et ceux que nous aurions oubliés : d'avance merci aussi à eux.

N°148
Imprimé sur papier Coral Book White

photo : Lucie Boyer

Nous retrouver, enfin !

Nous en avons tant besoin, d'abord au sein de nos familles, les plus âgés et fragiles d'entre nous ayant en principe déjà passé l'étape importante de la vaccination.
Car là est bien le salut, la Covid-19 n'est pas plus mortelle que nombre de maladies à travers le monde, mais à la fois virale et mutante, notre capacité à nous en immuniser (vaccination) et à en guérir (soins) nous permettra de vivre avec ce risque, comme nous vivons déjà avec beaucoup d'autres.

Aux Molières, notre **résilience** fut remarquable et prouve encore qu'il fait bon vivre dans un village fait d'une communauté solidaire et talentueuse.

Il y a déjà plus d'un an, la plus grande entreprise de la commune, Nahé Cosmétiques (Pachamamaï), démarrait l'une des premières chaînes de fabrication de masques tissu en France, et l'équipe municipale tout juste élue distribuait sans attendre, en porte à porte, deux masques par habitant.
Sur les conseils de Bertrand Gachot, infectiologue à Gustave Roussy, la commune et les commerces demandaient le port du masque à chacun en milieu clos, alors que cela faisait encore débat.
Le personnel communal assurait le maintien des services et prenait quotidiennement des nouvelles des plus âgés, une partie des élus assurant par ailleurs des livraisons de courses ou de médicaments.

Cette capacité à faire ensemble n'est pas innée, elle se construit et se travaille, et cela fait plus de quarante ans qu'elle s'entretient dans notre village, par les multiples initiatives municipales et associatives.
Il faut la décupler et, maintenant que nos mains vont pouvoir à nouveau se rapprocher dans la confiance, consolider les liens qui nous mèneront bien plus loin ensemble que chacun de son côté.

Ce bulletin municipal évoque encore tout cela, d'une page à l'autre, ce n'est pas un inventaire si décousu qu'il n'y paraît.
Célébrer la Commune de Paris, c'est reconnaître par exemple, encore aujourd'hui, le murmure d'un peuple méprisé par les puissants et cherchant des pairs dignes de sa confiance. Une perspective qui a le même goût d'inachevé que le programme du Conseil National de la Résistance, que j'adresserai encore cette année aux jeunes majeurs.
Ce bulletin évoque les multiples invitations à participer et nous retrouver, enfin, au *rendez-vous du mardi*, au *café du samedi*, à la *caisse des écoles*, dans les *comités citoyens*, les événements, les commerces et les fêtes.
Célébrons le village sous toutes les formes qui nous rapprochent et nous font grandir, mieux encore.

Yvan LUBRANESKI
Maire des Molières
Vice-Président des Maires Ruraux de France

• RETOUR SUR IMAGES

Ça s'est passé aux Molières...

4 mars : Atelier **environnement**

Mais quelle est cette araignée pendue au plafond de la classe ? Les insectes, pour certains nous font peur, mais ils jouent tous un rôle dans l'écosystème...
À l'initiative de **Morgane Belin**, conseillère municipale déléguée à la transition écologique, une série d'ateliers de **découverte de l'environnement**, dans sa **biodiversité**, a été programmée pour les CM1 dans le cadre du Parcours Découverte du jeudi après-midi à l'école.

6 mars : Premier **Café du samedi**

Première tentative, dans cette période où nous pouvions nous retrouver jusqu'à 6 dans une même pièce... Mais l'occasion de rencontrer de nouveaux habitants du village et de les informer.

À l'Espace Culturel & Associatif, c'est la "**Maison du Citoyen**" qui verra bientôt le jour, début juin. Ce lieu privilégiera les échanges, la vie associative, la démocratie locale, l'information, l'aide et le soutien.

C'est ici qu'auront lieu à partir du 29 mai le "**Café du samedi**", un rendez-vous libre le **samedi matin de 10h à 12h**, mais toujours avec un thème ou une programmation.

C'est là aussi que vont reprendre très bientôt les "**Rendez-vous du mardi**" pour nos aînés.

11 mars : Parcours Découverte à la **Lendemaine** pour les **CM1** et une commission du **Conseil Municipal des Enfants**

La Lendemaine, c'est un foyer d'accueil pour adultes autistes, mais c'est aussi tout autour un écosystème remarquable avec une exploitation maraîchère en permaculture, une ferme artisanale, des espaces naturels sublimés, des entreprises...
La Lendemaine, aux Molières, est un site classé par la **Ligue de Protection des oiseaux**.
Ce sont l'aspect et les chants des oiseaux de notre région qui ont pu être étudiés grâce aux explications de **Bernard Blanchier**.

18 mars : Parcours Découverte, **Atelier de fabrication de lessive**

Dans le cadre de la **journée mondiale du recyclage des déchets**, et toujours dans le même cycle de découvertes présenté dans ces pages, les CM1 du Parcours Découverte ont appris à concevoir eux-mêmes **une lessive**.

Ont-ils réussi par la suite à apprendre cela à leurs parents ? Nous leur demanderons bientôt...

Ce type d'atelier sera prochainement organisé pour les habitants intéressés par cette initiative de sobriété.

19 mars : **Commémoration du 19 mars 1962**, marquant le **cessez-le feu** de la **Guerre d'Algérie**

Commémoration en petit comité, dû aux limites fixées par le contexte sanitaire, mais où l'on put y voir les trois derniers maires de notre village, Claude Guillemin, Joël Mancion et Yvan Lubraneski. Tous trois tiennent à cette date de commémoration, pour laquelle, en lien avec l'équipe municipale, **une stèle a été créée en 2016 par la FNACA**.
Il reste parmi nous des survivants de cette jeunesse à qui l'on a menti en les envoyant là-bas, pour "pacifier" mais en réalité faire la guerre à un peuple avec lequel nous avons une histoire commune à enrichir aujourd'hui et demain de coopérations et de partages dans le respect de chacun.
Parmi les 30 000 soldats français partis au front et qui ne sont jamais revenus, trois Moliérois ont leurs noms inscrits sur notre Monument aux Morts :
Maurice AUDIN, François DULAC et Rémy ZACOSZEK.

1er avril : **Conseil Municipal des Enfants : repérage** pour de nouveaux espaces de **loisir**

La Commission "Aménagements, nature et environnement" du Conseil Municipal des Enfants cherche à ajouter un **petit équipement de loisir** à proximité du parcours d'agilité. Pour ce faire, ils ont consulté en visio une commerciale de la société KOMPAN, puis effectué quelques repérages. **Les devis reçus les orientent plutôt sur une triple balançoire** : un bon compromis prix/utilisateurs/sécurité parmi les équipements proposés. À voir selon budget et subventions possibles...

• RETOUR SUR IMAGES

Ça s'est passé aux Molières.....suite...

5 avril : **Chasse aux oeufs**

Cette année la chasse aux oeufs a pris des airs de promenade, à la découverte du patrimoine des Molières.
Munis d'un questionnaire élaboré par la **commission "Loisirs, Animations, Culture"** du **Conseil Municipal des Enfants**, les participants sont partis à la chasse aux indices. Les bonnes réponses ont été récompensées par des chocolats.
Les chocolats ont été offerts à cette occasion par **Christophe Bertrand,** conseiller municipal et gérant de la chocolaterie **La Reine Astrid**.
Bravo à la soixantaine de familles qui ont participé !

8 avril : **visio-conférence "Apprivoiser les écrans et grandir"**

Animée par **Marie-Noëlle Clément,** psychiatre, psychotérapeute et directrice de l'hôpital de jour pour enfants à Paris et membre de l'**association 3-6-9-12,** cette conférence destinée aux adultes sensibles à ce sujet est disponible en replay sur notre **page facebook**.

Même si chacun se doutait de l'effet néfaste des écrans pour les enfants comme pour nous-mêmes, **Marie-Noëlle Clément nous a donné de nombreux repères** par classes d'âges, et distillé de nombreux conseils de comportements pour nous-mêmes, afin d'adopter **les attitudes les plus éducatives** qu'il soit.

Conférence à l'initiative de Sylvie Tréhin et Benoît Le Petit, elle sera à renouveler. En attendant, **des liens se sont tissés avec l'association 3-6-9-12** dont vous pouvez consulter les publications nombreuses.

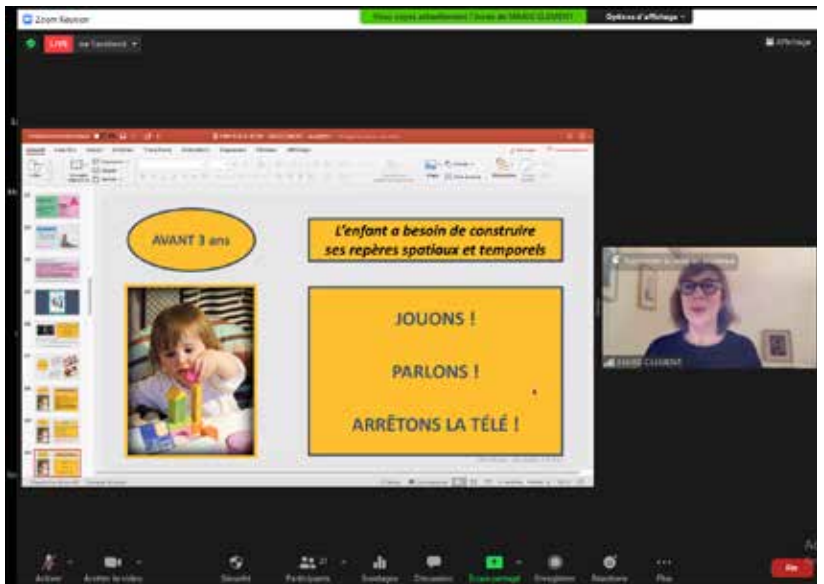

1er Mai : **Muguet** de la **Caisse des écoles...**

Nous avons bien regretté notre **brocante du 1er mai**, bien que nous sachions maintenant qu'elle aurait eu lieu sous la pluie... L'équipe municipale réfléchit à un vide-grenier ou des vide-maisons pour l'automne, dont l'organisation pourra être plus souple et autorisée.

En attendant, ce 1er mai pluvieux n'a pas empêché les bénévoles de la **Caisse des écoles** de tenir un stand face à la boulangerie le matin et de vendre plus de 200 pots ! un grand succès grâce à vous !

... et **brin de muguet** pour les **aînés**

À l'initiative d'Emmanuelle Perrellon, qui a convaincu les membres du CCAS, un petit brin de muguet a été apporté à domicile pour chacune et chacun de nos aînés. L'occasion de faire le point avec eux sur leur situation au quotidien.

Conseil municipal
du **11 mars** 2021 (extraits*)

• SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ANNÉE 2021

Arts et photos	300,00 €
Association Républicaine des Anciens Combattants	70,00 €
Association Française des Sclérosés en plaques	100,00 €
Les amis de l'église Sainte Marie-Madeleine	1 000,00 €
La Racine	300,00 €
Les Oisillons	2 300,00 €
Société Protectrice des Animaux (SPA)	70,00 €
Solidarités Nouvelles pour le Logement	4 200,00 €
Sports et Loisirs des Molières	5 000,00 €
Tennis Club des Molières	5 000,00 €
Union Nationale des Combattants	70,00 €
Union sportive des Molières	500,00 €

La subvention allouée à l'association "Les amis de l'église Sainte Marie-Madeleine des Molières" s'inscrit dans la logique de l'appui aux manifestations culturelles de la commune.
L'association Solidarités Nouvelles pour le Logement a demandé à la commune une subvention annuelle correspondant à 600 € par logement. La commune va satisfaire cette demande, mais à son rythme.
Donc au vu des 4 nouveaux logements en sus des 5 existants (3 000 € de subvention l'an dernier) il a été proposé un montant de 4 200 € cette année pour commencer à atteindre l'objectif de 5 400 €.
Certaines subventions auparavant versées directement pas la commune sont désormais accordées par le CCAS à savoir :
- Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.),
- Carrefour des Solidarités,
- Croix rouge française,
- Secours populaire français.

Adoptée à l'unanimité

• CONVENTION DE PARTENARIAT « POINT CONSEIL BUDGET » ENTRE L'UDAF DE L'ESSONNE ET LA COMMUNE DES MOLIÈRES
Voir page 29

Adoptée à l'unanimité

• CONVENTION D'INTERVENTION ENTRE LA COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF ARCHI POSSIBLE ET LA COMMUNE DES MOLIÈRES
Voir page 28

Adoptée à l'unanimité

• DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (D.E.T.R.) – CONSTRUCTION D'UN HANGAR AUX SERVICES TECHNIQUES DE LA COMMUNE DES MOLIERES
L'objectif de cette construction est d'améliorer les conditions de stockage des matériels communaux afin de prolonger leur durée de vie. De plus, une borne de recharge pour les véhicules électriques serait installée dans la partie ouverte et pour permettre à la commune de poursuivre l'acquisition de ce type de véhicules.
Le coût de ce projet est estimé comme suit :
- 128 000 € HT (travaux)
- 14 080 € HT (architecte)
- 6 000 € HT (coordonnateur SPS)
- 5 053,40 € HT (fourniture et pose d'une borne de recharge électrique).

Soit un total de 153 133,40 € HT soit 183 760,08 € TTC.
La commune peut espérer au titre de cette dotation 20 à 50% du coût des travaux. Cependant, ces travaux ne pourront probablement pas être engagés en 2021, l'aménagement du carrefour de la Bastille étant prioritaire.

Adoptée à l'unanimité

• DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ESSONNE AU TITRE DE L'AIDE A L'INVESTISSEMENT CULTUREL

1) TRANCHE N°1 DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ÉGLISE
Le coût de cette première tranche est estimé à 148 350 € HT (travaux et honoraires de l'architecte et du coordonnateur SPS compris).

2) RESTAURATION DE LA CLOCHE YSABEL – ÉGLISE
Le coût de cette restauration est estimé à 16 050 € HT.

Comme pour le hangar des services techniques, ces travaux ne pourront pas être engagés en 2021, l'aménagement du carrefour de la Bastille étant prioritaire. Par ailleurs, le Conseil municipal considère qu'il faut se donner le temps d'une campagne de financement réussie avec la Fondation du Patrimoine.

Adoptée à l'unanimité

• DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE FINACEMENT D'UN SOCLE NUMÉRIQUE DE BASE AU SEIN DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ANNE FRANK AUX MOLIÈRES – PLAN DE RELANCE DE L'ÉTAT – CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE – ANNÉE 2021
- un volet équipement et d'installation informatiques comprenant les postes suivants : câblage informatique et électrique, recette informatique, nouveau sous-répartiteur, cheminement, borne wifi et switch et cordon de brassage pour un montant de 10 809,75 € HT (subvention de 70% possible),
- un volet services et ressources numériques correspondant à l'achat de logiciels sélectionnés par l'équipe éducative pour un montant de 907,50 € HT (subvention de 50% possible).

Le coût total s'élève donc à 11 717,25 € HT soit 14 060,70 €TTC

Adoptée à l'unanimité

*Les comptes-rendus complets des Conseils Municipaux sont disponibles en intégralité sur **lesmolieres.fr** ou en **mairie**.

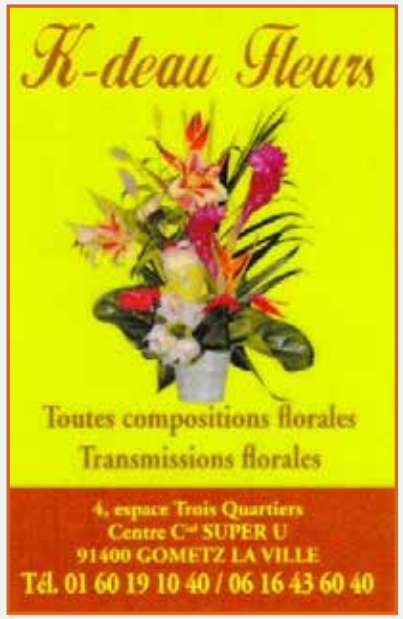

• Caisse des écoles des Molières : les enfants comptent sur nous !

C'est en **1891** qu'**Auguste Eugéne Chéret**, alors maire des Molières, crée la Caisse des écoles. Deux principes la structurent dès lors :
↳ venir en aide pour les apprentissages des enfants (fournitures, livres…) et permettre un accès notamment aux plus démunis.
↳ organiser des événements pour autofinancer ce soutien aux enfants scolarisés, afin d'éviter de responsabiliser les parents et les impliquer, et afin d'éviter de trop solliciter la commune.

C'est dans une nouvelle forme, associative, que la Caisse des écoles poursuit aujourd'hui son action, et avec l'idée de perpétuer ces principes d'épanouissement des enfants à l'école et d'autofinancement de ses projets.

La complexification des règles de comptabilité publique et le désir d'instituer un espace indépendant de la commune pour y co-construire un projet entre parents, enseignants et élus a conduit la municipalité à proposer d'en changer la forme. La commune, à travers l'ensemble de sa politique éducative, continuera bien sûr de soutenir l'activité de la Caisse des écoles.

Son objet a été ainsi mis à jour

• Faciliter les activités et les apprentissages proposés au sein du groupe scolaire de la commune par des aides aux élèves en fonction des ressources de leur famille.
• Soutenir les projets éducatifs des enseignants de l'école maternelle et de l'école élémentaire du groupe scolaire Anne Frank.
• Agir sur l'épanouissement culturel des enfants et leurs expériences de vie en collectivité et de découverte, dans le cadre scolaire, périscolaire et extrascolaire.
• Mener ou soutenir des actions en faveur des enfants et adolescents après leur scolarité au sein du groupe scolaire, notamment durant leur scolarité au collège.

L'association est dirigée par un conseil d'administration de **6 membres**, élus pour **3 ans** et rééligibles.
- 2 membres parmi les **enseignants** du groupe scolaire
- 2 membres émanant du **Conseil Municipal**
- 2 membres parmi les **parents** ou du moins qui ne siègent pas au Conseil Municipal ni ne font partie des enseignants du groupe scolaire

Au-delà de ce conseil d'administration, c'est en comité, plus large, avec toutes les bonnes volontés, que l'association entend mener ces projets.
À noter que cette composition tripartite vise à consolider un **équilibre** entre les équipes éducatives et leurs projets pédagogiques, l'équipe municipale et son ambition éducative, les parents qui participent et soutiennent dans la durée les actions de la Caisse des écoles.

Une Assemblée Générale sera organisée fin septembre 2021 afin de valider les adhésions de la rentrée et de préparer ensemble les projets à mener pour une nouvelle année scolaire que l'on espère dans un meilleur contexte sanitaire.

En attendant, les bénévoles de la Caisse des écoles étaient présents pour la **vente du muguet le 1er mai** (voir p. 7).

Également, 2 projets ont pu être financés avec l'aide de la Caisse des écoles pour finir cette année 2020-2021 :

- **"Semaine des Arts"** du 31 mai au 4 juin 2021 à destination de **tous les élèves de l'école élémentaire.**
Une semaine organisée avec des artistes autour du patrimoine historique de la commune doit se conclure par une visite de la Maison Elsa Triolet - Aragon située à Saint-Arnoult-en-Yvelines. **La Caisse des écoles a permis la prise en charge des frais de transport pour un montant de 770 €.**

- **"Classe sans cartable"** du 7 juin au 11 juin 2021 pour les **élèves de CM2** , projet ayant pour but de pallier l'annulation d'une classe transplantée initialement prévue aux mêmes dates. Il se déroulera sur le temps scolaire et sera dispensé par l'organisme "Côté découvertes". Le montant total de cette prestation s'élève à 4 185 € soit 155 € par enfant.
Pour cette "Classe sans cartable" la Caisse des écoles a validé une prise en charge de 75 € par enfant soit 2025 €. Le solde restant à la charge des familles.

> Contact : **cde.lesmolieres@gmail.com**

Les membres du conseil d'administration

Président : **Guillaume ESPINOSA** (conseiller municipal)
Trésorier : **Guillaume BIDAN** (parent d'élève)
Et : **Christine FAUCONNIER** (directrice de l'école maternelle), **Christophe BONNAFOUS** (directeur de l'école élémentaire), **Franck LOSSIE** (conseiller municipal), **Emmanuelle DAROT** (parent d'élève).

• TRAVAUX
préserver, valoriser, développer

Espace Sportif Couvert et ouvert !

Même si les activités vont pouvoir démarrer progressivement, le tennis-Club des Molières a procédé à quelques essais pour positionner les tapis de badminton et les tables de Tennis de table.
C'est pour bientôt ! avec de beaux équipements !

Pour contacter le TCM : **tennisclubmolieres@gmail.com**

Stade municipal aux petits oignons

Des **plantations d'arbres** ont été mises en oeuvre : trois charmes, un saule pleureur et une haie d'ifs.

De même, une **clôture bois** vient border divers espaces de loisirs et leur permettent de mieux cohabiter.

Bientôt, c'est un **terrain de basket et hand**, financé à 50% par l'état et 30% par la Région, qui viendra compléter l'offre sportive au stade municipal.
En réflexion, le devenir de la maison du tennis.

En tous cas, passez au stade et rendez-vous compte par vous-même de ces nombreux aménagements !

Votre voyage en direct avec
nos partenaires locaux

Argentine...Bhoutan...Birmanie...Brésil...Inde...Namibie...Ouzbékistan...Tanzanie...Thaïlande...Vietnam
contact@unecertaineideeduvoyage.com - 4 rue de la Croix Valentin Les Molières 01 60 14 20 75

L'ENTRETIEN INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
DE VOTRE PROPRIÉTÉ
A VOTRE SERVICE
Depuis 1989
• Elagages
• Revêtements murs et sols
• Electricité
• Plomberie
• Couverture-Démoussage
• Serrurerie
• Peinture
Tous travaux dépannages 24/24 h
S.A.R.L. "A VOTRE SERVICE"
19, Chemin de Cernay 91470 LES MOLIERES Tél : 01.60.12.43.31
Voit : 06.85.05.23.31
N° Siret 409 561 719 00017

LES MOLIÈRES IMMOBILIER
Ventes – Locations – Estimations
Maisons – Terrains - Appartements
7, Place de la mairie 91470 LES MOLIÈRES
Tel : 01 60 12 21 58 Mobile : 06 82 27 05 32
lesmolieresimmobilier.fr
contact@lesmolieresimmobilier.fr

Philippe Barbey
VINS 1000 SAVEURS
Dégustations de vins, conseil et formations,
initiations et découverte du monde du vin,
gestion de cave, événements...
28, rue des Sources
91470 Les Molières
06 48 46 52 42
contact@vins1000saveurs.fr
Vins1000saveurs.fr

Restaurant LE CHAT BOTTÉ
Crêperie – Grill – Plats variés
2 salles & terrasse d'été
Repas d'affaires, baptêmes...

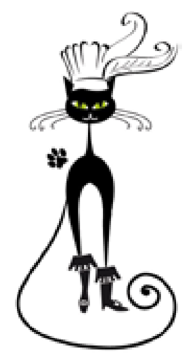

Tél. : 01 69 41 39 62
lechatbotte-restaurant.fr
Ouverture :
- mardi soir
- du mercredi au samedi
midi et soir
- dimanche midi

au PointBar
bistrot
8, Place de la Mairie ☎ 09 52 43 79 55
Ouvert du Lundi au Vendredi
8h-15h et 18h-20h (sauf lundi et mardi)
Restauration le midi
Plat du jour ou à la carte
Le Samedi service bar de 9h à 13h
Fermé le Dimanche
diners-concerts, événements sur demande

LA FERME D'ARMENON
CHAMBRES D'HÔTES
***
Les Molières
01 64 91 00 45
contact@lafermedarmenon.com
www.lafermedarmenon.com

ENTRE LA POIRE ET LE FROMAGE
www.entre-poire-et-fromage.fr
Produits locaux et artisanaux
Du mardi après-midi au dimanche matin
Tél. 09 81 78 13 99
11 Grande rue
91470 LES MOLIERES

• LE COMPTEUR COMMUNICANT GAZ DE GRDF
En cours de déploiement dans le village

Les compteurs communicants gaz sont en cours de déploiement au sein de notre village. Environ **305 foyers** seront concernés par ce changement de compteur **en juin**.
Voici les réponses aux principales questions que vous pouvez être amenés à vous poser.

Le compteur communicant gaz, c'est quoi ?
GRDF, principal distributeur de gaz naturel en France, déploie les compteurs communicants gaz. Grâce à un relevé à distance automatique et quotidien, ce compteur favorisera une meilleure compréhension des consommations de gaz naturel. Les données quotidiennes de consommation relevées seront en effet mises à votre disposition sur « Mon Espace GRDF » (espace personnalisé et sécurisé accessible sur grdf.fr) suite à l'installation du compteur Gazpar.
Les données mensuelles seront quant à elles directement transmises à votre fournisseur d'énergie, quel qu'il soit. Les données de consommation étaient jusqu'à présent envoyées tous les six mois à votre fournisseur.

Quand sera installé ce nouveau compteur ?
L'ensemble des compteurs sera changé **courant juin**. Les administrés concernés recevront un courrier environ 1 mois avant le changement, puis 15 jours avant l'intervention pour préciser si leur présence est nécessaire ou non.

Qui effectuera cette intervention ?
GRDF a mandaté l'**entreprise SLTP.** Les intervenants portent à connaissance des clients un badge d'identification.

Combien de temps dure l'intervention ?
L'intervention dure environ 30 minutes. Pour autant si la présence du client est nécessaire, un créneau horaire de 2 heures lui sera proposé, le technicien informera de son arrivée quelques dizaines de minutes au préalable.

L'intervention est-elle payante ?
L'intervention est **sans frais** supplémentaires.

Quand a-t-on accès à ses données de consommation ?
GRDF enverra une notification d'accès aux données de consommation **environ 20 jours** après l'installation du compteur à l'attention du client, pour accéder à ses données sur son espace personnalisé et sécurisé.

Qui contacter en cas de questions complémentaires ?
Nous vous invitons à **contacter GRDF** au **09 70 73 65 98 (du lundi au vendredi de 8h à 21h et le samedi de 8h à 20h**, sans coût supplémentaire). Ces équipes sont disponibles pour toute demande de complément d'information, ou pour décaler le rendez-vous proposé.

GRDF
GAZ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Plus d'informations sur le site de GRDF :
https://www.grdf.fr/particuliers/services-gaz-en-ligne/gazpar-le-compteur-communicant-gaz

ÉCOLE FRANÇAISE D'ÉQUITATION · Les Molières · 01 60 12 22 21

Centre Équestre des Molières
• Pratique classique de l'**équitation** : dressage, saut d'obstacles, cross.
• **Activités complémentaires** et variées : enseignement du **polo**, école d'**attelage**...
• Nouvelle activité développée à la montagne (Savoie) : en hiver **ski-joëring** et randonnées dans la neige, en été **raids** et **randonnées en montagne**.
• Le Centre équestre propose aussi ses attelages en **formule calèche pour tous vos événements**
+ d'infos : **01 60 12 22 21** contact@equitation-molieres.com

Jean-Luc SER
Photographie
(Photographe mairies des Molières, Limours ,Forges, CCPL...)
Mariages et cérémonies
Nouveau: Transfert de vos négatifs couleur et NB sur clé USB
Retrait des rayures et défauts
Jeanlucser@yahoo.fr

bulles &cocon
Décoration d'intérieur - Home-Staging
Expertise Feng Shui
Aurélie Hamers
www.bulles-et-cocon.fr 06.07.04.18.38

TAXIS
Mr. Luis De Sousa
4 rue de Boullay
91470 Les Molières
Toutes distances
Conventionné Sécurité Sociale
Transports personnels, professionnels et médicaux
06 09 61 36 15 01 60 12 52 99

RLE
ELECTRICITE GENERALE
4, Rue de la Janvrerie
91470 LES MOLIERES
Tel: 01.76.91.31.11
Port: 06.08.68.69.01
Mail: rle.elec@gmail.com

Eon-Brunetti ASSURANCES
Toutes assurances particuliers & professionnels
158, Avenue du Maine
75014 Paris
01.43.22.73.10 / 01.43.22.74.34
10, rue de Gometz
91470 Les Molières
assurances-eon-brunetti.fr

Du 5 au 28 Mai

EXPOSITION ***LA COMMUNE DE PARIS***

"Un idéal martyrisé"

Préparée par Pierre PRUNETA et Joël MANCION
Avec le soutien de la commune et de l'ARAC.

***Espace Culturel & Associatif**, patio extérieur*

Samedi 29 Mai - 10h à 12h

CAFÉ DU SAMEDI

Bienvenue aux nouveaux habitants

Le comité "Citoyens solidaires" vous propose un rendez-vous régulier et nouveau, le café du samedi.
Le but est de mettre en place un réseau d'entraide citoyenne fonctionnant au niveau de notre village. On y trouvera un soutien pour vous faciliter l'accès à des informations très variées sur le logement, l'emploi, l'informatique, les aides pour les économies d'énergie ou l'adaptation de l'habitat, la santé et peut-être concernant d'autres domaines.
Venez sur place avec vos demandes et vos interrogations.
Vous pourrez aussi proposer votre contribution ou suggérer certains services existants ou à créer.
Pour faciliter la préparation, vous pouvez prendre de l'avance en écrivant à ***cafedusamedi@lesmolieres.fr*** *ou en déposant vos messages à la Mairie.*

***Espace Culturel & Associatif**,*
*à l'agora ou future "**Maison du Citoyen**"*
(voir p. 29)

Du 29 Mai au 31 Août

BALADE ARTISTIQUE

EN VALLÉE DE CHEVREUSE

par le collectif d'artistes ***Hélium***

Programme détaillé sur helium-artistes.com

Liaison douce entre Boullay-Gare et Saint-Rémy-les-Chevreuse.

Du 5 Juin au 14 Juillet

EXPOSITION

"Arts & Photos fête la musique"

Exposition hors les murs, de l'espace culturel et associatif au Paradou, avec les photos des membres du Photo-Club sur le thème de la musique.

20 & 27 Juin de 8h à 20h

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES & ÉLECTIONS RÉGIONALES

Pour une meilleure organisation, notez que ***le bureau de vote est fixé à la salle du Paradou****, 34 rue de Gometz.*

L'ÉVÉNEMENT

Samedi 26 Juin 19h-23h

DÎNER-CONCERT

AVEC LA GUINCHE

La Guinguette à roulettes

Restauration
et buvette sur place
Plateau d'évolution, derrière l'école

18 • LE CIMETIÈRE DES MOLIÈRES

*par **Mémoire au village** - huitième épisode*

À l'occasion des **Journées européennes du patrimoine 2019**, ***Mémoire au Village*** (section de *Sports & Loisirs des Molières*) vous avait proposé une visite commentée du cimetière et de ses monuments remarquables.
➔**Au fil des bulletins municipaux, vous retrouvez la transcription des commentaires qui ont été prononcés devant les monuments choisis.**

■ *Dans ce numéro, la huitième halte de ce parcours :*

Alphonse Duguet

Ici nous ne sommes pas en présence d'une tombe mais d'une stèle commémorative car Alphonse Duguet est mort bien loin, à Kélung.
Contrairement à ce qui est écrit sur cette stèle, Kélung n'est pas au Tonkin mais au nord de l'île de Formose, que l'on appelle maintenant Taïwan.

C'est dans le cimetière français de Kélung que repose Alphonse Duguet…

Alphonse Duguet est né aux Molières le 17 avril 1861…
Son père est charretier.

Enfant, il va à l'école. Son niveau d'instruction constaté lors du tirage au sort pour le service militaire est de 3; ce niveau signifie « a une instruction primaire plus développée que sait lire et écrire ».
À l'époque de sa scolarité, autour de 1870, l'école n'est ni gratuite ni obligatoire comme ce sera le cas après les lois de Jules Ferry en 1881. Les parents d'Alphonse Duguet ont donc consenti un effort pour qu'il atteigne ce niveau.

La guerre de 1870 et l'occupation du village par les Prussiens surviennent alors qu'il a neuf ans.
La défaite de Sedan, le 1er septembre 1870, a entraîné la chute de l'empire de Napoléon III et le 4 septembre la République a été proclamée.
Dès le 20 septembre, on voit apparaître les Prussiens aux Molières.
Dans la crainte de leur arrivée, une trentaine de femmes et de jeunes filles ainsi que quelques hommes s'étaient sauvés dans les bois.
Les Molières se voient imposer le paiement d'une indemnité de guerre de 5787 francs, (en 1873, le budget de la commune était de 6896 francs, ce qui montre l'importance de la somme exigée).

On a peu de renseignements sur la jeunesse d'Alphonse.
En 1881, lors de son recensement militaire, on apprend qu'il est charron. Les charrons sont des menuisiers spécialisés dans la construction de carrioles et de tombereaux. Ce métier a disparu.

En février 1881, a lieu, à Limours, un tirage au sort des jeunes gens de vingt ans.
Depuis 1873, la loi prévoit que ceux qui tirent un numéro faible font cinq ans de service militaire, les autres font un an. Alphonse Duguet tire le 14, un petit numéro, il devra faire cinq ans.

Le 17 mars 1882, il s'engage pour cinq ans à Versailles comme ouvrier d'artillerie. Cet engagement comme ouvrier est sans doute pour lui un moyen d'acquérir des compétences pendant son service. Malheureusement, en mai 1883, il a une altercation verbale en dehors du service avec son supérieur. Il est condamné par le conseil de guerre à un an d'emprisonnement. À l'issue de sa peine, il est affecté le 14 mai 1884 au 3ème bataillon d'infanterie légère d'Afrique à Batna, en Algérie.

Les **bataillons d'infanterie légère d'Afrique** sont connus dans le langage populaire sous le nom de **Bat d'Af ou Joyeux**. Ces unités accueillent dans leur rang des jeunes gens déjà condamnés dans le civil ou condamnés par la justice militaire. La discipline y est très rude.

Alphonse Duguet ne va pas rester très longtemps en Algérie, en effet, dans le cadre de son expansion coloniale, la France cherche alors à s'implanter en Indochine.

Pour échapper à l'emprise française, le royaume d'Annam, dont la capitale est Hué, se rapproche de la Chine et se place sous sa suzeraineté en 1876.
Cependant, le 25 août 1883, un traité est signé à Hué entre la France et l'Annam qui met l'Annam sous tutelle française.

Dans un accord passé avec la France, la Chine reconnaît cette situation, pourtant une colonne française est attaquée par des troupes chinoises.
La France considère cette attaque comme un non respect des traités, elle décide en représailles de s'emparer des mines de charbon de Kélung dans l'île de Formose et de faire le blocus de cette île chinoise.

Malgré le bombardement de Kélung par la marine, les troupes françaises ne peuvent prendre pied et s'emparer des mines.

Le chef de l'expédition, l'amiral Courbet, obtient finalement des renforts et c'est ainsi que le 20 novembre 1884, le **3ème bataillon d'infanterie légère d'Afrique**, celui d'Alphonse Duguet, embarque à Philippeville sur le

Cholon. Après avoir fait escale à Port Saïd, Singapour et Saïgon, le Cholon mouille le 6 janvier 1885, en rade de Kélung.
C'est la fin d'un long et pénible voyage de près de 40 jours que les soldats ont passé dans les cales du navire.
Les troupes fraîchement débarquées prennent aussitôt part aux combats.

Mais le conflit s'enlise et les deux parties souhaitent y mettre fin. L'ordre est donné de cesser les hostilités le 15 avril 1885. **Les pourparlers aboutissent au traité de Tientsin, le 9 juin 1885. Par ce traité, le Vietnam devient français.**

Tout au long de cette campagne, les conditions sanitaires ont été très mauvaises et les décès très nombreux.
Les soldats meurent d'un mal inconnu que l'on l'attribue à l'intoxication par l'eau du pays saturée de matières végétales en décomposition. L'évolution complète de la maladie ne demande, le plus souvent, que quelques heures. C'est sans doute de cette maladie qu'a été affecté Alphonse Duguet.

Atteint, il meurt à l'hôpital de Kélung le 19 juin 1885 ; la cause portée sur l'acte de décès est : « fièvres ».
Il repose avec 700 compagnons d'armes dans le cimetière français que les Chinois se sont engagés à respecter en 1885 et qui est toujours entretenu.

Il est triste de penser que par suite d'une dispute sans doute banale, sanctionnée très sévèrement, son destin a pris un cours aussi tragique et qu'il est allé mourir au bout du monde, loin de tous les siens. ■

Jacques PEZOT
Pour "Mémoire au Village"

• BUDGET 2021
Contribuer pour maintenir l'offre de services et d'équipements

Nous tenons à remercier d'abord les services administratifs à savoir Mesdames Macquet et Marigny pour leur travail préparatoire, rendu plus difficile par les caractéristiques inédites du budget 2020 qui le précède, dont l'exécution a été bouleversée par la crise sanitaire.
Cela brouille les repères et il a fallu remonter sur plusieurs années pour estimer au mieux les dépenses à affecter.

Personnellement, je remercie également les élus qui ont été impliqués dans la préparation du budget 2021. Nous sommes comme jamais entrés collectivement dans le détail des dépenses et recettes de **fonctionnement**, correspondant à **1 758 408,73 €** pour ce budget primitif, et les recettes et dépenses en **investissement**, correspondant à **959 132,55 €**.

Budget de fonctionnement

Nous connaissons **une forte tension** sur le fonctionnement, depuis quelques années, et l'augmentation du taux communal de la taxe foncière en 2020 a constitué un produit insuffisant pour y remédier.
Sans gaité de coeur, nous avons été contraints de voter à nouveau une augmentation de ce taux, même si celle-ci sera moindre comparée à l'année dernière.

La tension que nous connaissons sur le budget de fonctionnement est due à plusieurs phénomènes :

• l'augmentation des charges de la commune est essentiellement due à **une offre de services et d'équipements bien plus développée que ce dont les habitants disposaient il y a seulement dix ans**, et en face de cette offre la contribution des habitants présente **un réel décalage de leurs contributions au titre des impôts locaux**, dans un contexte où **les dotations de l'État ont diminué** sur la période et n'ont pas matière à augmenter dans le futur.
Pour rappel, les dotations aux communes sont plus faibles en proportion pour les villages que pour les villes, on dit régulièrement 1 urbain vaut 2 ruraux, c'est une injustice car, au titre de l'impôt sur le revenu, cette fois, nous contribuons bien de la même façon où que nous habitions...

L'espace culturel & associatif, édifié en 2012-2014, avec un emprunt de 1,5 millions d'€, dispose de nombreux espaces dont une médiathèque, deux salles polyvalentes, un local médical afin de maintenir une offre de santé sur la commune.

La commune continue à donner la priorité à l'éducation et à l'épanouissement des enfants, par les moyens matériels et humains mis à disposition de l'école, et par le choix audacieux d'un emploi du temps adapté aux temps de l'enfant et à ses découvertes, plébiscité par les parents lors d'un vote en avril 2018. De nombreuses communes n'ont pas ce "poids" sur leur budget, mais n'ont pas non plus une offre éducative aussi riche.

L'Espace Sportif Couvert, édifié en 2020-2021, s'ajoute à une offre riche en termes d'équipements sportifs et de loisirs pour une commune de notre taille (citystade, stade municipal, skate-park, parcours sportif...). Budgétairement, ce dernier équipement a été créé sans emprunt, mais il a consommé une bonne partie des capacités d'investissement de la commune, qui sont à reconstituer.

Les choix d'équipements et d'offres de services de la commune pèsent donc bien sûr, avec par exemple un agent de surveillance qui contribue à mieux nous sécuriser au quotidien. Il permet ponctuellement de pallier à des problèmes de mobilité aussi.
Comme un foyer, **la commune voit par ailleurs tous ses frais augmenter** en permanence. Un travail rigoureux nous permet de limiter "la casse" en mettant en concurrence les fournisseurs et en revoyant leurs contrats, mais l'impact est bien réel.

Budget d'investissement

Pour entrer dans un cercle vertueux, **il faut que notre budget de fonctionnement dégage des capacités d'investissement**, lesquelles ont été réduites par l'ampleur des investissements réalisés depuis 10 ans.

Il nous faut pouvoir assurer la réfection de nos routes, sur lesquelles des travaux ont été réalisés quasiment partout ces dix dernières années, la réparation et le développement des bâtiments du patrimoine communal, mais aussi **envisager des projets d'avenir, notamment pour répondre aux enjeux énergétiques et alimentaires, devenus stratégiques.**

Impôts locaux

La taxe d'habitation est vouée à disparaître progressivement d'ici 2023. Elle n'est déjà plus prélevée pour les plus bas revenus.
Les communes n'ont désormais plus la possibilité de modifier les taux de taxe d'habitation. Pour la commune des Molières, le taux de la taxe d'habitation est figé à 12,14 % pour les contribuables qui la paient encore.
Les communes ne peuvent plus désormais agir que sur les taux des taxes foncières. Pour compenser la suppression de la taxe d'habitation, le taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties est transféré aux communes. Ainsi, au taux communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties fixé aux Molières en 2020 à 25,69 %, s'ajoute 16,37% correspondant au taux départemental de cette même taxe.

Malgré l'augmentation du taux communal de la taxe foncière encore cette année, et avec l'effacement de la taxe d'habitation, **chaque contribuable pourra se considérer comme "gagnant"**.
Gagnant par un total de ses impôts locaux qui finira par être inférieur à ce qu'il payait en 2019, mais surtout gagnant, et c'est le message essentiel à faire passer, par une offre de services et d'équipements particulièrement forte sur notre commune, soyons en fiers !

Le Maire
Yvan LUBRANESKI

	Taux de référence (fixé en 2020)	Taux 2021
Taxe foncière – propriété bâtie	42,06 % (dont 16,37 % taux départemental)	**45,43 %**
Taxe foncière – propriété non bâtie	59,69 %	**64,47 %**

• RÉDUISONS NOS DÉCHETS !
Les **composteurs** et l'autocollant "**STOP À LA PUB**"

Raréfaction des ressources naturelles, enjeux environnementaux et sanitaires, coût élevé de la gestion des déchets : réduire la quantité de déchets produite est un objectif essentiel.
Nous pouvons tous agir de manière concrète et systématique.

■ Autocollants "STOP À LA PUB"

Un foyer français reçoit en moyenne 40 kg de publicités papier chaque année.
La réglementation des déchets évolue, la fiscalité aussi. Notre taxe d'enlèvement des ordures ménagères dépendra à terme du poids de nos poubelles, cette initiative est amenée à se déployer à travers toute la France.
Le traitement du papier coûte 200 euros par tonne, soit 8 euros par foyer du fait même de ces publicités.
Le STOP À LA PUB est le dispositif citoyen qui permet de refuser de recevoir la publicité papier dans sa boîte aux lettres.

➲ **En France, plus de 13 millions de français ne reçoivent plus de prospectus publicitaires et économisent ainsi 200 000 tonnes de gaspillage inutile du papier.**

Vous trouverez, joint à ce bulletin, un autocollant utilisable fourni par le SIREDOM par l'intermédiaire de la commune. Pour refuser la publicité, il suffit d'apposer cet autocollant sur votre boîte aux lettres.

■ Composteurs

Gaspillage alimentaire, restes de repas, déchets de jardin... **les déchets organiques constituent au moins 40% des ordures ménagères que nous jetons à la poubelle**.

Le compostage est un processus de transformation des déchets organiques (déchets de cuisine, déchets verts et de bois) par des micro-organismes et petits animaux (bactéries, vers de terre) en un produit comparable au terreau : **le compost**.
C'est un amendement organique naturel à utiliser directement dans son jardin, **un fertilisant** d'excellente qualité et 100 % naturel.

De plus, en compostant, les foyers s'assurent d'une baisse importante de leurs déchets ménagers, participent à la protection de l'environnement et réduisent les coûts de collecte et de traitement pour les collectivités.

La commune et le **SIREDOM**, avec l'aide de la **Région Île-de-France**, ont mis à disposition des composteurs gratuits pour les habitants des Molières et c'est ainsi, **cette année plus de 140 foyers qui vont pouvoir en bénéficier !**
Pas de panique pour ceux qui n'ont pu répondre avant le 1er avril, une autre campagne sera menée l'année prochaine pour les autres foyers volontaires.

Le **Guide pratique du compostage** sera distribué avec votre composteur, mais voici d'ores et déjà quelques éléments essentiels :

• Remplir le bac de couches successives de végétaux secs pour 40% (feuilles, brindilles, sciures et copeaux, essuie-tout, cartons et papier journal non traités...) et de déchets humides pour 60% (épluchures de légumes, résidus de tonte, marc de café, restes de repas, fruits et légumes abîmés…)

• Aérer une fois par semaine la couche superficielle avec une fourche et à chaque apport, et surveiller son taux d'humidité : C'est en observant ses habitants qu'on comprend comment l'équilibrer, trop de moucherons va signifier que le compost est trop humide, trop de fourmis qu'il est trop sec.

• La récolte intervient lorsque la matière organique est totalement transformée en humus brun ressemblant à du terreau, cette transformation prendra entre 6 mois et 1 an en fonction des conditions climatiques, de l'apport et de l'entretien.

➲ **Déchets à ne pas composter :**
De façon générale, tout ce qui peut créer des nuisances pour vous et votre voisinage, tout ce qui est toxique, qui peut être porteur de maladie ou qui met du temps à se bio-dégrader :

• En cuisine : déchets d'origine animale (laitages, viande, poisson), cela attire les rongeurs ; litières non biodégradable d'animaux ; Coquilles (noix, huitres…) ; Matières synthétiques, plastiques, métaux, verre ; Poussière, lingettes de ménage...

• Au jardin : Plantes malades ; gros branchages ; bois traité ; terre, sable, gravats ; cendres ; thuyas et noyers...

• LE GÉNOCIDE DES OUÏGHOURS EN 3 QUESTIONS

Où ?

En Chine dans la province du **Xinjiang** (en rouge sur la carte). Cette province est environ trois fois plus grande que la France, elle est cruciale pour la république populaire de Chine (dont elle fait partie depuis 1949) car elle recèle de nombreuses ressources telles que du pétrole, du gaz, du charbon et de l'uranium. C'est également un passage stratégique des nouvelles routes de la soie et un endroit important pour la production de coton.

En rouge : Province du Xinjiang, Chine

Qui ?

Les Ouïghours, il s'agit de la population traditionnelle du Xinjiang, leur religion est l'islam et leur mode de vie, leur culture et leur langue (le Turc) sont assez éloignés de ceux du reste de la Chine. Ils sont environ douze millions et cohabitent avec une autre population : les Hans (qui correspondent à l'ethnie dominante en Chine). Des tensions ont toujours existé entre ces deux groupes. Celles-ci ce sont cependant exacerbées suite à des émeutes en juillet 2009.

Que se passe-t-il ?

Depuis une vague d'attentats perpétrés par des séparatistes Ouïghours durant l'année 2013, la Chine a mis en place une surveillance de masse de la population du Xinjiang.
Le gouvernement a également créé plus de **380 camps d'internements officiellement appelés "camps de transformation par l'éducation"** dans lesquels 1,5 à 3 millions de Ouïghours sont enfermés arbitrairement.
Ces camps sont entourés de barbelés et de miradors. Les Ouïghours qui y sont enfermés y apprennent la propagande communiste chinoise ainsi que la haine de leurs propres religion et culture.
On y pratique la torture, le travail forcé (la liste des marques commerciales concernées a été publiée sur *Mediapart*), le lavage de cerveau, le viol, le vol d'organe et le meurtre.
Les conditions de vie y sont inhumaines : manque de nourriture, de sommeil, d'hygiène…
L'État chinois a aussi lancé une campagne de stérilisation forcée des femmes ouïghoures afin de réduire la natalité de ce peuple.

Il y a donc bien l'intention d'annihiler un peuple aussi bien physiquement que culturellement.
C'est à considérer proprement comme **un génocide**.

En réunion le 8 mars dernier, l'équipe municipale a tenu à manifester son soutien à ce peuple éprouvé et à sa diaspora. Il a notamment été décidé de publier un article dans le bulletin municipal pour participer à l'alerte sur cette situation parfois méconnue. Merci à Sarah Lubraneski qui en a assuré la rédaction.

• HÉBERJEUNES
La solution logement pour les **étudiants** et les **propriétaires**

L'association Héberjeunes, implantée à l'Université Paris-Sud, met en relation les **étudiants** et les **propriétaires** de logements situés au sud de Paris. Les logements sont proches des composantes de l'Université Paris-Saclay et accessibles par les transports en commun : RER B, Bus, gare autoroutière.

➲ Un service personnalisé pour les étudiants

Les bénévoles visitent chaque logement avant de les intégrer à leur base de données et envoient chaque semaine aux étudiants une liste à jour de logements libres. Ils connaissent tous les propriétaires avec qui ils ont tissé une véritable relation de confiance. Les étudiants reçoivent un service sur-mesure tout en s'épargnant les frais d'agence coûteux.

➲ Un service qui profite également aux propriétaires

En plus d'un supplément de revenus, ils bénéficient d'une présence qui peut s'avérer précieuse. L'association sélectionne les candidats, gère les visites, peut réaliser la rédaction des contrats et faire du conseil fiscal adapté à chaque situation.

➲ L'adhésion

Pour les candidats à la location, l'adhésion à l'association ne coûte que 8 euros par an et 25 euros pour les propriétaires.

Vous cherchez un logement ou vous souhaitez en louer un ?

Inscrivez-vous sur notre site internet : **www.heberjeunes.fr**

Contactez l'association au **06 69 15 65 44** ou **01 69 15 52 52**
ou par e-mail à **heberjeunes.asso@u-psud.fr**

Ils vous reçoivent également pour un entretien personnalisé sans rendez-vous :
- le mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- le mercredi de 14h à 18h
- le vendredi de 9h à 18h.

Héberjeunes - Université Paris-Sud Maison des études Bât 311- Le Moulin rue du Château 91400 ORSAY

➲ Archi-possible ! Qu'est-ce que c'est ?

Un projet de convention avec la coopérative Archi-Possible a été approuvé lors du la réunion du Conseil Municipal du 11 mars 2021 et la convention signée avec la commune le 18 mars 2021.
L'objet de cette convention s'inscrit dans le triple contexte de lutte contre le changement climatique, de promotion de la participation citoyenne, et de développement d'une économie locale circulaire.
En tant que commune pilote essonnienne, la commune des Molières va donc **expérimenter pendant 3 ans un nouveau service à la population de soutien qualitatif à l'autorénovation, y compris énergétique**.

Concrètement, il s'agit de constituer, d'animer et de faire monter en compétence des groupes d'autorénovateurs et d'autoconstructeurs sur les communes sélectionnées, avec le souci de valoriser l'expertise et le savoir-faire des professionnels du territoire pour accompagner la réalisation des tâches les plus techniques (auto réhabilitation accompagnée).

Les bénéfices attendus sont :

• **Pour les habitants :** le passage à l'action dans la réalisation de leur projet/chantier par leur montée en compétences et en confiance. Une montée en compétence qui s'appuie sur les échanges de savoirs et les formations (autoconstructeurs et professionnels). Une montée en confiance qui s'appuie sur la force bienveillante du réseau d'entraide

• **Pour la commune :** mise en place d'un outil concret et immédiat, permettant de répondre aux objectifs des plans climats territoriaux. Constitution un réseau d'habitant susceptible de s'engager sur des projets d'intérêt général.

• **Pour les artisans et professionnels locaux :** valoriser leur expertise et leurs savoir-faire au sein du réseau

Les habitants inscrits peuvent ainsi :
• participer aux cafés de l'autoconstruction (toutes les 3 semaines en Essonne)
• utiliser la mailing liste interne des petites annonces entre inscrits
• s'inscrire gratuitement aux initiations offertes par les professionnels de notre réseau
• recevoir des informations et des propositions spécialement destinées aux abonnés

Les frais d'inscription sont de 36 € par foyer et par an pour un abonnement simple avec une participation financière de 20 € de la commune pour les 40 premiers ménages inscrits (la première année seulement).

D'autres formules d'abonnement sont disponibles, pour plus de détails, contacter Archi Possible :
Frank MATHIEU coucou@archipossible.com / 06 45 54 54 12

Le contact pour la commune est **Jean-Paul GRUFFEILLE**, conseiller délégué au PCAET : contact@lesmolieres.fr

➲ le Café du Samedi et la Maison du Citoyen

Le comité "Citoyens solidaires" vous propose un rendez-vous régulier et nouveau, **le café du samedi**.
Le but est de mettre en place **un réseau d'entraide citoyenne** fonctionnant au niveau de notre village. On y trouvera un soutien pour vous faciliter l'accès à des informations très variées sur le logement, l'emploi, l'informatique, les aides pour les économies d'énergie ou l'adaptation de l'habitat, la santé et peut-être concernant d'autres domaines. Ce soutien sera complété par l'intervention d'habitants bénévoles, ponctuelle ou plus permanente sur les mêmes domaines ou d'autres répondant à vos besoins : covoiturage, échange de menus services entre voisins, aide aux devoirs, petits travaux faciles non traités par les professionnels, etc...

Venez sur place avec vos demandes et vos interrogations. Vous pourrez aussi proposer votre contribution ou suggérer certains services existants ou à créer.
Pour faciliter la préparation, vous pouvez prendre de l'avance en écrivant à **cafedusamedi@lesmolieres.fr** ou en déposant vos messages à la Mairie.
Le programme de ces samedis matins, **de 10h à 12h**, sera affiché sur les panneaux et sur le site lesmolieres.fr
Le **samedi 29 mai**, il s'agira de l'accueil des nouveaux habitants et de la présentation de plusieurs activités et associations. Le **samedi 12 juin**, ce devrait être la présentation de l'association « Pour Vous » (association d'entraide alimentaire à partir de surplus alimentaires et au profit des plus fragiles et étudiants). Le **19 juin** ce sera la présentation et l'intervention d'Archi-Possible (auto-rénovation), et ainsi de suite...

Ces événements s'inscriront désormais dans les activités de la **Maison du Citoyen**, en lieu et place de la salle que nous nommions "L'Agora" jusqu'alors. La salle se transforme et va notamment accueillir **un pôle numérique pour lequel le LIONS CLUB de Gif-sur-Yvette a attribué à la commune une aide de 3 000 €**.
L'espace devrait être inauguré le 5 juin.

➲ Nouveau : un Point Conseil Budget pour vous accompagner

Le **Point Conseil Budget**, c'est un agent de l'UDAF à votre écoute pour :
• Faire le point sur votre situation
• Vous proposer un accompagnement budgétaire
• Vous aider en cas de difficultés financières ou pour déposer un dossier auprès d'une commission départementale de surendettement des particuliers

Cette permanence, en lien avec les services de l'UDAF de l'Essonne, aura lieu aux Molières, en mairie, le vendredi matin :
Prochaines dates : **4 juin, 6 août, 1er octobre et 3 décembre** 2021
Uniquement sur rendez-vous : 01 60 12 07 99 ou contact@lesmolieres.fr

➲ *Retrouvez en temps réel **toutes les infos** sur **lesmolieres.fr***

• MOTS CROISÉS N°148
par Claude Guillemin

HORIZONTALEMENT :

1. La COVID nous prive de ce moment de convivialité (4 mots) - Cale
2. Mouvement de culture physique – Rejeté – Britannique honorée
3. Relie nos côtes – Plantations de conifères
4. En 13 – Dressée – Grandes étendues d'eau renversées
5. Donne le ton – Poursuites d'actions du passé – Le midi – Même petite, elle réchauffe
6. Écrivain italien venant de la droite – Montagne Russe – Site ombragé – Unité de temps
7. Note – Elle ne voyait rien venir – Voie dans les marais salants – Prière
8. Irlande – Renard bleu – Former des vagues
9. Petit écran – Petits ruisseaux – Angoisse – Au repos
10. Règle – Colorer comme l'arc-en-ciel – Île de France – Marque de bas bien connue – Pronom
11. Point de suspension – Divinité de plein air – Greffes – Article ou préposition
12. Ne bougent plus – À éviter dans le poisson

VERTICALEMENT :

1. Elles ne survolent plus nos plaines (2 mots)
2. Présentent de l'intérêt
3. Laisse de l'amertume – Conditionnel
4. Vagabonder – Léger
5. Annonce une crise – Cité ancienne
6. Touché – Africain du Nord
7. Résidences – Pronom
8. Préposition – Poulie – Lames maritimes dans la tempête
9. Petit patron – Inculte
10. Contribution sociale en désordre - Feu
11. Risquée – Mêmes petites, elles incommodent
12. Christophe Colomb ne les a pas trouvés ! - Petite monnaie d'Asie
13. Une part de trésor – Ont cours chez nous et nos voisins – Pronom possessif
14. Grand échassier – Ce pli vaut 10
15. Européenne du Nord-Ouest
16. Ultra conservateur – Ils survolent encore notre plaine
17. En partie – Nous laisse baba – Pièce de jeu
18. Peut être à bois – Allers et retours
19. Infinitif – Créées

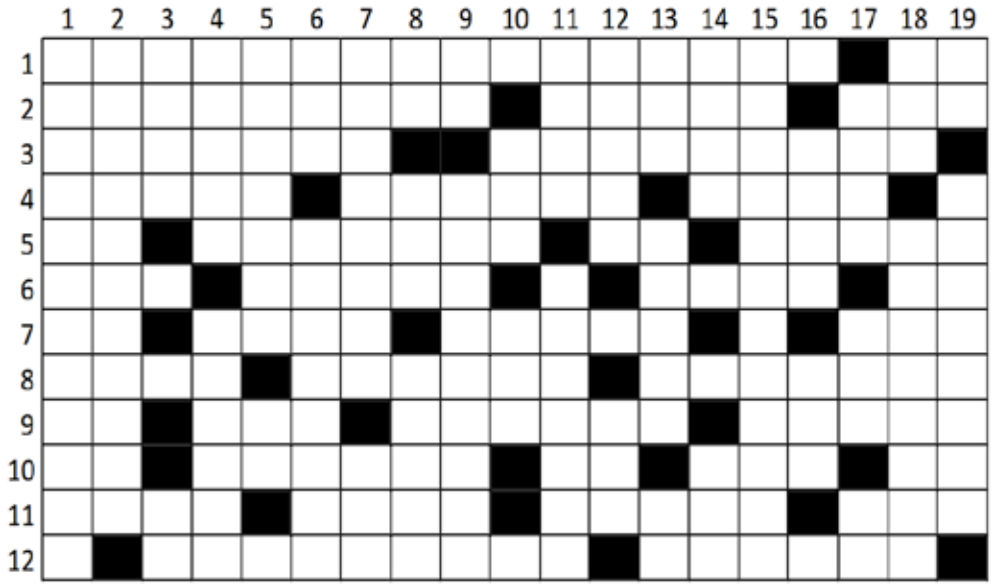

Solutions du n°147

Horizontalement :
1. Nouvelle Calédonie
2. Effet – Iot – Isidore
3. RF – Ralentissement – TVA
4. Versions – Diese – Es
5. Ires – Us – Lee – Ombre
6. LT – AOP – Fa – Relations
7. Louise Michel – Pétri
8. Il – LS – Altos – Ti – Anse
9. Eriler – Ier – UU – Obèse
10. Régalade – Sable – Lear
11. Nier – Ra – Palote – Go
12. Prestement – CEP - Seef

Verticalement :
1. Nervillier
2. Offertoire
3. UF – Re – Igne
4. Verssaillais
5. Etai – Osselet
6. Loupe – Rare
7. Liens – Ma
8. E.O.N.S – Filière
9. CTT – Lacté – An
10. Ide – Hors
11. Lisières – Ap
12. Esse – El – Ubac
13. Diesel – Tulle
14. Odne – Api – Eop
15. Not – Ote
16. Ir – Imitables
17. Eet – Bornée
18. Vernissage
19. Emases – Eerof

• NUMÉROS UTILES

Mairie 1, Place de la Mairie 91470 Les Molières **01 60 12 07 99** contact@lesmolieres.fr **www.lesmolieres.fr**
Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h Mercredi et samedi : 9h-12h

Gendarmerie 17 **Pompiers** 18 **Samu** 15

Médecins le week-end : Maison médicale de garde d'Orsay
5 boulevard Dubreuil- Orsay (près de la gare RER d'Orsay) **Pour consulter il faut appeler le 15**.
La maison médicale de garde permet de consulter un médecin généraliste le week-end ou les jours fériés sans engorger les urgences des hôpitaux.

Infirmières : Anaïs Orizet *06 60 83 28 44* Sylvie Parot *06 61 91 95 88*
Sylvie Domingos *06 65 42 14 16*

Pharmacie : *11, place de la Mairie 91470 Les Molières. Tél. : 01 60 12 28 60*
Ouverte tous les jours sauf le dimanche, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

Maison de la Justice et du Droit : *Groupe scolaire des Bergères, rue des Bergères 91940 Les Ulis. Tél. : 01 64 86 14 05 / Courriel : mjd@caps.fr /* du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

AIDE SOIGNANTE/AUXILIAIRE DE VIE INDÉPENDANTE À DOMICILE
Expérience depuis plus de 20 ans dans les services à la personne
sand.latouche@gmail.com Sandrine
auxiliairedevie.net 06 81 48 54 01

Hélène Yahia
Relaxologue - Réflexologue
Plantaire Palmaire Faciale & Crânienne
Prévention / Gestion du stress - Bien-être
Sur rdv au 06.70.70.18.95 à Les Molières (91470)

Sylvain MAURY
OSTEOPATHE D.O.
sylvain.maury@yahoo.fr
16 Ter Rue de Boullay 06 18 02 60 99

beatrice lavirotte
PSYCHOLOGUE
Enfants - Adolescents
Adultes
14, place de la Mairie
91470 Les Molières
beatrice.lavirotte@sfr.fr
01 60 12 04 28
06 33 01 13 56

RONDET Aude
Pédicure Podologue D.E.
16 Ter rue de Boullay les Troux
91470 Les Molières
rondet.podologue@gmail.com
Doctolib.fr
01 60 12 98 91

Ariane SIMONNET
Masseur-kinésithérapeute D.E
16 ter, rue de Boullay les troux
91470 Les Molières
Port : 07 81 85 64 09
Fixe : 01 69 30 04 81
arianesimonnet@gmail.com

Il y a 150 ans

LA COMMUNE DE PARIS

un idéal martyrisé

EXPOSITION

du 5 au 28 mai 2021

Patio de l'espace culturel et associatif
Guy-Jean-Baptiste Target
LES MOLIERES (91)

LES MOLIERES

Avec le soutien de la Mairie des Molières
et de
I' Association Républicaine des Anciens Combattants

ARAC